

Seance prelexarii
16 August



MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

séance ordinaire de la Municipalité de Cloridorme tenue le 16 aout 2021 à 19h30

N° de résolution
ou proposition

Sous la présidence de la mairesse madame Michele Fournier

Sont présents : M. Marcel Mainville
Benoit Huet
Normand Poirier

MMES : Nancy Cloutier
Josée Boulay

Absents : MME Nathalie Francoeur

Étaient également présents madame Diane Gregory, directrice générale et monsieur Gaétan Baron, Directeur des travaux publics.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire, lequel est toujours en vigueur

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se retrouve en zone verte et que les séances du conseil peuvent se tenir en présence des citoyens dans le respect des consignes sanitaires;

EN CONSÉQUENCE, APRÈS DISCUSSION, IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS QUE la présente séance se tienne à la salle du Conseil de ville de Cloridorme dans le respect des consignes sanitaires, notamment la distanciation sociale, le lavage des mains et le port du masque.

2- Ouverture de la séance

Son honneur la mairesse madame Michèle Fournier constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution # 173-08-21

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour tel que présenté soit adopté.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 19 juillet 2021
5. Correspondance du mois
6. Rapport du conseil :
7. Présentation des comptes payés
8. Présentation des comptes à payer



9- Résolutions et règlements:

- 9.1. Entente intermunicipale relative à la gestion des matières résiduelles
- 9.2 Rapport audit OMH
- 9.3 N° de résolution
ou annotation Projet de parc récréatif
- 9.4. Rapport Dépense PPASEP
- 9.5 Bourse finissant de 6^e année primaire école notre dame
- 9.6 Programme aide financière pour bâtiments municipaux (PRABAM)
75,000.00\$
- 9.7 Fourches pepine 499 plus taxes et transport
- 9.8 lettrages camion Ranger 2020
- 9.9 Mise à jour CCU et appel à la population
- 9.10 Quebec Compostelle dormir au chalet des sports
- 9.11 fonds Innergex (avis aux organismes 10 000\$)
- 9.12. Campagne recrutement pompier
10. Note de la D.G.
11. Rapport du directeur des travaux publics
12. Période de questions
13. Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution # 174-08-21

Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 19 juillet 2021

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 19 juillet 2021 au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 juin 2021 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

Toute la correspondance a été remise au conseil municipal avant la réunion pour consultation

La correspondance fait partie intégrale de ce procès-verbal.

3 lettres de citoyens portant sur des plaintes dont deux sont de la même citoyenne et 1 autre d'un citoyen; Programme mon empreinte bleu visant économie de l'eau; information concernant les procédures en matière de



financement municipal pour les consultations des personnes habiles à voter (PHV); Programme gouvernementaux pour 2021-2022 pour Programme d'amélioration des maisons d'hébergement (PAMH), Pour les résidences endommagées par la pyrrhotite et Pour les Petits établissements accessibles (PEA); Lettre notaire pour rembourser un montant de taxes de tps et TVQ lors de la vente d'une maison par la municipalité car le notaire avait fait erreur sur l'application de la taxe de vente

6- RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS.

Monsieur Marcel Minville indique qu'il y a eu vérification du Lac Alphée notre source d'eau potable en vue des travaux qui s'en viennent et il y a eu vérification des routes

Monsieur Benoit Huet mentionne qu'il y a eu 8 après-midis de musique subventionnés par Desjardins et que la participation de la population était importante.

Madame Nancy Cloutier dit qu'elle aussi est sur le comité des Loisirs et qu'elle s'occupe de la mise à jour de la politique familiale.

Monsieur Normand Poirier informe les citoyens qu'il s'occupe des pompiers volontaires et il revient au point 9.12 avec explication

Madame Josée Boulay dit qu'il n'y a rien de spécial.

Madame Michèle Fournier, la mairesse, indique qu'elle a participé à plusieurs rencontres sur le terrain et notamment de politiciens qui ont faits diverses annonces économiques ou autres dans la région.

Résolution # 175-08-21

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} au 30 Juillet 2021

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance du journal des déboursés pour la période du 1^{er} au 30 Juillet 2021;

SUR LA PROPOSITION DE BENOIT HUET, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE les déboursés du mois de juillet 2021 au montant de 56,357.26 \$ soient acceptés, incluant prélèvements et salaires. De plus la mairesse et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement, que ces comptes incluent les fournisseurs, le paiement direct et les salaires et heures supplémentaires approuvées par le conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu).

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Résolution # 176-08-21

ACCEPTATION DE LA LISTE SUGGÉRÉE DE PAIEMENTS AU MONTANT DE 16 821.83 \$

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiement en date du 30 juillet est de 29,466.93 \$

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 16 821.83 \$ et que la secrétaire-trésorière procède à l'émission des chèques.

Une copie de la liste fait partie intégrante du présent procès-verbal.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9- RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

N° de résolution

9.1 Résolution #177-08-2021

Entente intermunicipale relative à la gestion des matières résiduelles

ATTENDU QUE la gestion des matières résiduelles coute de plus en plus cher d'année en année, et que le camion d'ordure de Cloridorme est en fin de vie;

ATTENDU QUE nous avons évalué un groupement avec la MRC mais que les frais étaient beaucoup plus élevés que ce que nous payons cette année et qu'il a été décidé de regarder pour une solution moins dispendieuse;

Considérant que les municipalités de Grande-Vallée, Petite-Vallée et Cloridorme sont dans la même position au niveau financier concernant l'augmentation des coûts et que l'achat d'un camion de vidange devra être faits dans les prochains mois,

Après discussion les 3 municipalités en sont venues à la création d'une entente intermunicipale qui permettra de réduire les coûts;

Sur la proposition de Marcel Minville, conseiller, il est proposé que la municipalité de Cloridorme accepte le projet tel présenté et que la mairesse, Michèle Fournier et la directrice générale, Diane Gregory signent L'entente intermunicipale au nom de la municipalité de Cloridorme

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.2 Résolution # 178-08-21

Rapport d'audit de 2020 pour l'OMH de Cloridorme

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport d'audit de 2020 pour l'OMH de Cloridorme;

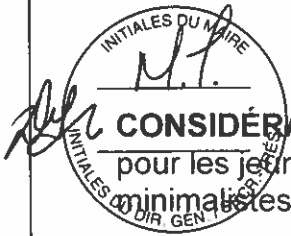
Madame la mairesse avise la population que la municipalité de Cloridorme finance à raison de 10% les frais de l'OMH et que pour l'année 2020 l'OMH a fait un léger déficit.

Ce point est à titre information seulement.

9.3 Résolution #179-08-21

Projet parc récréatif au chalet des sport

CONSIDÉRANT QUE nos enfants doivent avoir des infrastructures de jeux pour effectuer des exercices et pour pouvoir s'amuser dans le parc récréatif prévu au chalet de sport, le conseil municipal désire présenter une demande au programme de soutien au infrastructures sportive et récréative de petite envergure avec son comité des Loisirs;



CONSIDÉRANT QUE le parc au Chalet des Sports manque cruellement d'attrait pour les jeunes et les familles et que les infrastructures sont désuètes et minimales;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal appuie le projet de Parc récréatif du Comité des Loisirs de Cloridorme afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure.

Que la municipalité de Cloridorme s'engage à conclure une entente de service avec le Comité des loisirs de Cloridorme pour le Parc récréatif afin que ce dernier soit accessible à l'ensemble de la population.

SUR LA PROPOSITION BENOIT HUET, CONSEILLER' IL EST RÉSOLU :

- **QUE** la municipalité du Canton de Cloridorme et le comité des loisirs autorisent la présentation du projet de Parc récréatif au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;
- **QUE** soit confirmé l'engagement de la municipalité du canton de Cloridorme et du Comité des Loisirs à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;
- **QUE** la municipalité du Canton de Cloridorme et du Comité des loisirs désigne madame Diane Gregory, directrice générale et secrétaire trésorière comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 Résolution # 180-08-21

Rapport PPASEP

Attendu que nous sommes rendus à compléter le rapport des dépenses dans le programme PPASEP;

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

Que le Conseil municipal autorise madame Diane Gregory, directrice générale a complété le rapport de dépenses pour ce programme et de fournir toute documentation nécessaire à la production du rapport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9.5: Résolution # 181-08-2021

Bourse finissant de 6^e année du primaire de l'école Notre-Dame

N° de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE selon la résolution #098-04-13, il est prévu de donner un montant de 250.00\$ au finissant de 6^e année du primaire;

Attendu que Mademoiselle Fay Caya a complété sa 6^e année du primaire;

Sur la proposition de Madame Josée Boulay, Conseillère, il est demandé à madame Diane Gregory d'émettre le chèque au montant de 250.00\$ à Mademoiselle Fay Caya à tire de bourse.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.6

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA RÉNOVATIONS POUR BÂTIMENTS MUNICIPAUX (prabam)

La municipalité a bénéficié d'un montant de 75,000\$ dans le cadre du programme PRABAM pour effectuer des travaux sur les bâtiments municipaux. Ce montant peut être dépenser au cours des 2 prochaines années.

Nous n'avons pas encore ciblé quel sera le bâtiment qui sera rénové mais il est possible que nous rénovions l'entrepôt municipal (ancienne aréna) qui en a grandement besoin.

La municipalité décidera dans les prochaines semaines lequel des bâtiments sera rénové.

9.7 Résolution # 182-08-21

Fourches pour la pépinière

ATTENDU QUE les employés municipaux, ont souvent besoin d'un chariot élévateur dans le cadre de leurs fonctions;

ATTENDU QUE le chariot élévateur doit être emprunté auprès de divers entreprises locales;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu la soumission pour les fourches pour la pépinière et que cela nous éviterait des délais et remplacerait le chariot élévateur emprunter et que le cout est de 499.00\$ plus transports et taxes ce qui donne un montant total de 774.93\$;

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte la soumission au montant de 774.93 \$ pour l'achat des fourches.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9.8 Résolution # 183-08-21

Lettrage du camion ranger 2020

N° de résolution
ou annotation

Attendu que le camion Ranger 2020 a été lettré l'an passé gratuitement de manière artisanale et que le lettrage commence à se décoller;

Attendu que nous avons demandé une soumission et que celle dernière est raisonnable au montant de 431.16\$ taxes incluses;

La municipalité procède au lettrage du camion Ranger 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.9 Mise à jour CCU et appel à la population

Le comité consultatif d'urbanisme date de plusieurs années et n'a pas été utilisé depuis en bon bout de temps car il n'y a pas eu de demandes.

Afin de recomposer un nouveau comité et pour donner la chance aux personnes qui désireraient en faire partie, la municipalité fera dès demain un appel à tous pour reformer un nouveau CCU, sur nos sites sociaux soient celui de la municipalité et sur Facebook.

La directrice générale, madame Diane Gregory, prendra les noms des personnes désirant faire partie du comité. Elle les remettra ensuite au conseil pour qu'il procède à la nomination des personnes composants ce comité

9.12. Campagne recrutement pompier

9.10 Québec Compostelle

Madame, la mairesse, Michèle Fournier explique que les 20 marcheurs de Québec Compostelle, viendront coucher au Chalet des Sports et qu'ils déboursent un montant de 20.00\$ par personnes comme l'an passé. Cela génère un revenu pour la municipalité de 400.00\$ et qu'ils sont très respectueux envers les consignes de propreté de notre établissement Le Chalet des sports.

9.11 fonds Innergex (avis aux organismes 10 000\$)

Comme chaque année, il est maintenant temps pour les organismes sans but lucratif de déposer leur demande d'aide financière pour leur projet.

Madame Gregory avisera les organismes via les réseaux sociaux que les formulaires sont disponibles et de la date limite pour remettre leur demande.

9.12. Campagne recrutement pompier

Monsieur Normand Poirier informe les citoyens que nous avons 2 pompiers volontaires complètement formés et qu'il y en a 3 en formation. Il nous en faudrait 5 de plus pour respecter les ratios. Une campagne de recrutement sera faite dans la semaine de prévention des incendies dont une visite des pompiers à l'épicerie qui rencontreront la population.

10. Note de la DG : aucune



11. Rapport du directeur des travaux publics : Aucun

N° de résolution
ou annotation

12. PERIODE DE QUESTIONS

Des citoyens ont posé des questions sur les sujets à l'ordre du jour ainsi que sur des lettres de la correspondance concernant des plainte de citoyens en regard avec un règlement municipal non respecté. Les membres du conseil municipal ont répondu aux questions.

Monsieur Michel Bouchard a demandé pourquoi il avait reçu une lettre d'infraction en regard avec une roulotte sur son terrain. La mairesse l'informe que nous avons appliquer la réglementation en vigueur. Il a ensuite partagé sa philosophie personnelle sur le sujet.

Madame Danielle Bouchard et Monsieur Roux ont partagés leurs opinions sur la situation et ont finalement demandé au conseil s'ils allaient recevoir une réponse à leur demande de dérogation bientôt. La réponse qui leur est donné est que nous devons d'abord constituer le CCU et que leur demande sera évaluée dès que possible.

Madame Sylvie Ouellette veut savoir si le conseil a donné suite à ses demandes et veux savoir comment fonctionne le processus de dérogation. Explications données.

Monsieur Gilles Deschenes veut savoir qui du CCU ou du Conseil a le dernier mot ? Réponse : le conseil. Il désire également savoir si la municipalité reçoit une plainte du 8^e voisins si nous allons traiter la demande. La réponse est oui si la plainte est écrite, datée et signée.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

13. Résolution # 184-08-21

Les sujets étant épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR JOSÉE BOULAY, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS;

QUE la séance soit levée à 20h20

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je, Michèle Fournier, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'Article 142 (2) du code municipal.

Michèle Fournier
Mairesse

Shane Stegouf
Sec-Trésorière

